

Le Maghreb, pays de transit

Une population de plus en plus nombreuse et une pauvreté qui s'aggrave font de l'Afrique subsaharienne l'origine des migrants irréguliers vers le Nord.

Mehdi Lahlou

L'expansion extrêmement rapide des migrations de « clandestins » ou de personnes en « situation irrégulière » enregistrée au départ – et à l'intérieur – de l'Afrique depuis le début des années quatre-vingt-dix peut être reliée à l'attraction de plus en plus forte qu'exercent le mode et le niveau de vie des populations d'Europe occidentale et d'Amérique du Nord, notamment. A la faveur de la mondialisation, du développement des nouvelles technologies de l'information et, concomitamment, de la pénétration des images dans des lieux encore inaccessibles voici moins de deux décennies, cette attraction intervient aujourd'hui très puissamment, surtout auprès des jeunes. Pour ceux-ci, notamment, l'Europe et l'Amérique du Nord représentent « ce qu'il y a de mieux » en termes de conditions de vie, de liberté, de garantie des droits, de loisirs... Elles sont tout ce que leurs pays ne sont pas, tout ce à quoi ils aspirent particulièrement en terme de « chance de s'en sortir ».

La généralisation des visas dans l'ensemble des pays riches potentiels d'accueil, en limitant singulièrement les migrations légales et les simples déplacements des personnes, a grandement contribué à l'accroissement des mouvements effectués dans la clandestinité.

Ces deux facteurs ne sont pas, cependant, les seuls à mettre en cause pour expliquer les tendances migratoires récentes (Lire à ce propos l'article de Saskia Sassen « Mais pourquoi émigrent-ils ? » *Le Monde diplomatique*, novembre 2000). L'Afrique, en effet, joue depuis quelques années un rôle de plus en plus répulsif sur une partie grandissante de sa population, dont l'espoir d'une vie meilleure sur son lieu de naissance s'amenuise au fur et à mesure que s'accroît la pauvreté et le « mal de vivre » ambiants. L'évolution de la situation en Afrique – au sud du Sahara, en particulier – depuis le milieu des années soixante et plus nettement au cours des deux dernières décennies, est globalement marquée par quatre éléments majeurs qui résumement l'ampleur et la profondeur du dilemme africain en ce début de siècle : l'Afrique dans son ensemble – à l'exception notoire surtout de la Tunisie, du Maroc et à un degré moindre de l'Algérie – connaît encore une ère d'exubérance démographique ; la pauvreté est en train de s'y

étendre comme nulle part ailleurs de par le monde ; les ressources naturelles à la disposition de ses habitants – l'eau notamment, mais aussi la forêt ou les ressources en poissons – sont de moins en moins abondantes ; et, conséquence d'une multitude de raisons – dont les trois causes ci-dessus et les multiples interférences extérieures aussi bien politiques, du temps de la « guerre froide » qu'économiques, de l'ère actuelle de la mondialisation – les conflits et les guerres de toutes natures y sont de plus en plus nombreux, réduisant par la même les possibilités d'inverser les tendances notamment en termes économiques, étant donné que l'insécurité représente un facteur de forte répulsion aussi bien pour les investisseurs locaux (dont le nombre est a priori réduit) que pour des investisseurs potentiels étrangers. A ce niveau, deux déterminants directs sont à mettre plus particulièrement en avant : la croissance démographique qui se poursuit à un rythme élevé et la pauvreté, qui lui est attachée tout en la renforçant, et qui devient en général, de plus en plus marquée. A l'exception là aussi du Maghreb qui n'apparaît pas encore, cependant, en mesure d'être une zone d'accueil significative de migrants venus d'Afrique subsaharienne.

Une population de plus en plus nombreuse

L'Afrique est aujourd'hui, en retenant les évolutions des différentes composantes de sa population, le continent qui accumule tous les retards. Même si la situation n'y est pas homogène selon qu'on s'y situe au Nord, au Sud ou au centre, ou encore selon qu'on y fasse partie des pays à dominante arabophone, anglophone ou francophone – sans que la langue ou la religion soient, bien évidemment, des éléments qui justifient quoi que ce soit en eux-mêmes.

Par ailleurs, ce sont les régions les plus pauvres, souffrant des plus bas niveaux d'instruction, qui affichent les plus faibles espérances de vie à la naissance et qui connaissent les taux de croissance de la population les plus élevés. Les pays africains dans leur ensemble enregistrent le taux de natalité (38 pour mille pour une moyenne mondiale de 22,1 pour mille), et le taux de crois-

Mehdi Lahlou, professeur à l'Institut national de statistique et d'économie appliquée (INSEA), Rabat.

sance démographique (2,4 % pour 1,3 % à l'échelle mondiale) les plus élevés au monde à l'heure actuelle. Le taux de croissance naturelle de la population africaine dans son ensemble représente près de deux fois la moyenne mondiale, et près de cinq fois le taux nordaméricain, alors que le taux de natalité en Afrique centrale (et de l'Est) représente le double de son équivalent à l'échelle mondiale. De la sorte, l'Afrique qui comptait 221 millions d'habitants en 1950 et 8,7 % de la population mondiale de l'époque, en compte aujourd'hui près de 800 millions (soit près de 13,5 % de la population mondiale), et devrait regrouper 1,3 milliard d'habitants en 2025.

Une pauvreté qui s'aggrave en se généralisant

La situation économique et sociale en Afrique s'inscrit depuis le milieu des années soixante, et surtout depuis le début des années quatre-vingts, dans une dynamique de régression qui s'exprime nettement par le recul à grande échelle des taux de croissance du produit intérieur brut (PIB) et du revenu par habitant. Par ailleurs, cette dynamique ne semble pas du tout avoir bénéficié des effets positifs de la mondialisation qui se répand depuis la fin des années quatre-vingts. Bien au contraire, la place de l'Afrique dans le commerce mondial de même que sa part dans les investissements directs étrangers ont fortement faibli, ce qui s'est traduit par un repli important du taux de croissance du produit intérieur par habitant enregistré dans la plupart des pays africains.

Ainsi, pour l'ensemble de l'Afrique, le taux de croissance du PIB qui se situait aux environs de 6 % par an entre 1965 et 1970 est passé à près de 0 % à la fin des années quatre-vingts et au début des années quatre-vingt-dix, avec cependant de gros écarts entre les pays d'Afrique du Nord, l'Afrique du Sud et le reste du continent, notamment en Afrique de l'Ouest et sahélienne.

Pour le début de l'actuelle décennie, le dernier rapport annuel sur les pays les moins avancés publié par la Conférence des Nations unies sur le commerce et le développement (CNUCED) en 2002 indique, en particulier, que la proportion de la population vivant dans « l'extrême pauvreté », c'est-à-dire celle qui dépense moins d'un dollar américain par jour, dans les pays africains les moins avancés est passée de 56 % pour la période 1965-1969 à 65 % pour la période 1995-1999.

La CNUCED, qui estime le nombre des pays les moins avancés à 48, considère que 32 parmi eux sont des pays africains. Parmi ces derniers, on retrouve tous les pays limitrophes, ou très proches, des frontières algéro-libyenne – le Mali, le Niger, le Tchad, le Burkina Faso ou le Bénin (cet ensemble de cinq pays regroupe près de 50 millions d'habitants, disposant en moyenne chacun d'un peu plus de 200 dollars par an, ce qui correspond à près 60 cents américains par jour et enregistrant un taux de croissance démographique moyen compris entre 2,7 % et 3,4 % par an), de même que la République démocratique du Congo ou la Sierra Leone, dont les migrants sont très

Les Etats-Unis, le Mexique et le transit des immigrés

Ces dernières années, le Mexique est passé d'être un pays de départ à un pays de destination, et surtout de transit, pour les milliers d'immigrés régionaux et extra-régionaux cherchant à entrer aux Etats-Unis. La manière dont s'exprime ce processus complique sa gestion et place le Mexique – principal pays de passage de la région d'Amérique du Nord – dans une situation tendue, quelquefois contradictoire et fort difficile à administrer, qui l'a conduit dans des cas extrêmes à adopter une politique d'omission, et dans le meilleur des cas, à faire preuve de réactions rarement pertinentes ou heureuses. Comme c'est souvent le cas, le pays de passage est aussi un espace de départ d'émigrés, et dans certains cas, le lieu de transit devient destination. Ce contexte génère un certain nombre de problèmes, dont les principaux sont : la pression de la part des USA, principal pays de destination de la région ; l'incongruité de la gestion du départ, de l'arrivée et du transit ; des cas de vulnérabilité, risques et violation des droits de l'homme ; un cadre juridique et institutionnel dépassé par la réalité ; et la présence de réseaux de crime organisé liés à ce transit.

Dans le cas de la région d'Amérique du Nord, les USA – dont la frontière constitue le pilier de sa sécurité et de sa souveraineté – souhaiteraient, dans une stratégie qui vise à « éloigner vers le sud » sa frontière avec le Mexique, un contrôle plus strict des frontières mexicaines, et surtout de celle avec le Guatemala, par laquelle transitent des milliers d'émigrés guatémaltèques en route vers le Mexique ou les USA. Aujourd'hui, le Mexique répond partiellement à cette attente, puisque chaque année, près de 100 000 émigrés guatémaltèques sans papier sont renvoyés au Guatemala, tandis que les USA n'en déportent que de l'ordre de 15 000. Cependant, la position américaine semble ignorer les énormes problèmes de développement du Mexique dans cette région : le besoin de main d'œuvre guatémaltèque dans le sud-est du pays, en particulier pour la culture du café ; les relations politiques, économiques, culturelles et historiques avec l'Amérique centrale, et par conséquent avec l'Amérique latine, que le Mexique ne saurait mettre en danger par l'application d'un contrôle plus strict de cet espace.

Cette situation a conduit le pays aztèque à une politique d'omission qui, à ce jour, n'est plus viable. Dans la pratique, la frontière avec le Guatemala et le passage par le Mexique sont en proie au désordre et aux abus contre les émigrés de la part des acteurs publics (autorités responsables des espaces de mobilité des émigrés), privés (prestataires de services tels que les agences de voyages, compagnies aériennes) et même des groupes de délinquants organisés, plaçant le Mexique dans la cible d'organisations nationales et internationales veillant au respect des droits des immigrés, et mettant en évidence l'incohérence entre ce que l'on demande aux USA pour les émigrés mexicains et la manière dont sont traités, par omission, les émigrés de passage.

Cette omission revêt l'une de ses formes d'expression les plus tangibles dans la législation mexicaine en vigueur, qui ne reconnaît le transit qu'à travers les ports autorisés, qui confie la surveillance du transit et de ces zones aux autorités migratoires et à la police fédérale, qui permet un passage pendant 30 jours et seulement à condition que l'immigré possède une autorisation d'entrée dans le pays de destination. La réalité de l'évolution de ce processus rend inapplicable un tel cadre juridique et est à l'origine des abus contre les immigrés.

Au milieu d'une telle situation, il convient de mentionner quelques bonnes pratiques : par exemple, l'initiative gouvernementale mexicaine des « Groupes Beta » d'orientation et de protection des immigrés, les auberges et foyers d'assistance de l'église catholique et des autres organisations de la société civile, la Conférence régionale sur les migrations qui regroupe les pays de la région (gouvernements et société civile) et les observatoires statistiques et civils de flux migratoires, qui collectent des informations de façon systématique et assurent le suivi des actions, programmes et politiques publiques mis en oeuvre dans ce domaine.

La sécurité qui règne dans la région, essentiellement imposée par les USA dans sa lutte contre le terrorisme, s'accompagne d'un changement fondamental dans les modalités de gestion de la mobilité de la population de transit. L'avenir de la région et son développement dépendent dans une large mesure de la manière dont ces changements s'exprimeront.

Jorge Santibáñez Romellón
Président de « El Colegio de la Frontera Norte » - Mexique

présents entre Afrique et Europe. On ne rencontre pas, cependant, le Nigeria qui, avec au moins 124 millions d'habitants et un PIB moyen par habitant inférieur à 300 dollars, est aujourd'hui un des pays de départ, effectif et potentiel, de premier plan à l'échelle du continent africain.

Parallèlement à cela et en partie cause et conséquence majeures de cela, l'Afrique subsaharienne connaît un endettement extérieur en très forte croissance. La dette extérieure de la région a été multipliée par plus de 3,3 fois en 20 ans, passant de 60,6 milliards de dollars en 1980 à 206,1 milliards de dollars en 2000. Durant la même période, le ratio stock de la dette extérieure sur PNB est passé de 23,4 % à 66,1 %, alors que le service de la dette extérieure est passé de 6,7 milliards de dollars en 1960 à 14,8 milliards de dollars en 2000, en représentant à la même année 12,8 % des recettes d'exportation de la région contre 7,2 % 20 ans plus tôt, réduisant d'autant les revenus disponibles pour les ménages et les ressources possibles pour d'éventuels investissements publics ou privés.

De tout cela on peut retenir, notamment dans le cas de l'Afrique subsaharienne – mais cela peut être étendu par certains aspects aux pays d'Afrique du Nord – trois conclusions majeures :

– A prix constants, la pauvreté des plus pauvres, au début du XXI^e siècle, est beaucoup plus accentuée qu'elle ne l'était 40 ans plus tôt.

– Les plus pauvres sont aussi de plus en plus nombreux et forment désormais une véritable ceinture à la lisière sud de l'ensemble des pays du Maghreb (du Soudan à l'Est jusqu'à la Mauritanie et le Sénégal à l'Ouest). Soit, aujourd'hui, les régions d'où partent plus de migrants irréguliers aussi bien vers les pays d'Afrique du Nord (dont la Libye, l'Algérie et le Maroc) que vers l'Europe.

– La situation de l'Afrique, notamment sa partie subsaharienne, est de sous-développement et de régression, et si rien de significatif n'est fait à brève échéance sur les plans de la lutte contre la pauvreté (en y envoyant plus de ressources qu'il n'en sort), et sur les plans institutionnel et politique interne, pour y ramener un minimum de calme et de stabilité – sans lesquels les investissements créateurs de richesses et d'emplois ne sont pas possibles – la région dans son ensemble est menacée d'une véritable catastrophe humaine et environnementale, ce qui représente le plus sûr chemin pour plus une forte propension aux migrations à moyen et long termes.

Place et rôle possible du Maghreb en matière de migration

Le Maghreb central, essentiellement aujourd'hui l'Algérie et le Maroc, voit passer annuellement entre 10 000 et 15 000 migrants irréguliers subsahariens vers l'Europe, en plus de près de 10 000 à 15 000 migrants algériens et surtout marocains se trouvant dans la même situation d'irrégularité. (La Libye doit être considérée un

cas à part, puisque les quelques centaines de milliers de subsahariens qui se trouvent sur son territoire, y sont tout d'abord dans le cadre de la « politique africaine » du président Moummar Khaddafi des années quatre-vingts et quatre-vingt-dix, et aussi pour travailler dans un pays très riche en pétrole, très étendu et très peu peuplé).

De la sorte, cette partie du Maghreb est encore autant une région de départ, qu'une région de transit, même si une partie de moins en moins négligeable de migrants subsahariens (non compris les transfrontaliers, entre l'Algérie et le Mali, et l'Algérie et le Niger) à tendance à s'y installer pour des périodes plus ou moins longues, dans la majorité des cas pour financer le coût de la traversée de la Méditerranée ou des eaux territoriales entre Laâyoune et les Îles Canaries.

Grosso-modo, si on peut qualifier la situation et les possibilités du Maghreb vis-à-vis des migrations subsahariennes, on peut dire que :

– Le Maghreb central n'est pas encore un espace de richesse, c'est-à-dire une zone qui soit déjà en mesure de recevoir une population étrangère dans des proportions significatives.

– C'est encore, pour une large part, une zone de relative pauvreté et de chômage, soit encore une région importante d'émigration. De la sorte, la question de l'accueil définitif de migrants étrangers, subsahariens en particulier, se posera lorsque les économies maghrébines permettront la création d'emplois suffisants pour leurs populations propres et également de richesses plus importantes.

– Par contre, le Maghreb peut dès à présent, augmenter progressivement ses capacités d'accueil d'un nombre plus important d'étudiants et autres jeunes d'Afrique subsaharienne pour les former dans ses universités et ses établissements de formation professionnelle, y compris privés.

– Aujourd'hui, déjà, nombre de citoyens subsahariens exercent des activités commerciales privées, travaillent en tant que journalistes, exercent des activités artistiques ou sont engagés dans des équipes sportives, notamment en football et en basket, à l'image de ce qui se passe en Europe. De la sorte, le seul élément d'intégration paraît être également, de ce côté-ci de la Méditerranée, l'apprentissage et la qualification professionnelle. C'est en fait partout, aujourd'hui, le principal facteur qui élimine les effets négatifs, y compris des migrations irrégulières.

– Par ailleurs, la coopération en matière de migrations irrégulières pourrait y être possible et utile sur le moyen et le long termes, à la condition que l'approche soit globale, c'est-à-dire, qu'elle porte sur les volets économiques, sociaux et humains (en plus des considérations purement sécuritaires) tout en intégrant un volet de coopération politique et économique plus important vis-à-vis des différents pays du sud du Sahara. Tout pays de départ doit être impliqué dans les actions multiples de coopération prévues à ce sujet, et surtout aucun ne doit considérer que les mesures de sécurité qui seraient prises par les uns ou les autres, le seraient contre ses citoyens. ■